



Conflit avec un de mes fils

Par **Alex2015**, le **02/04/2015** à **12:06**

Bonjour
Je suis propriétaire, sur le site il y a deux habitations, une occupée par moi, l'autre squattée par mon fils depuis le 17/5/2014 aucun contrat de location n'a été établi. Je ne peux pas y accéder, il a changé la serrure, il n'y habite pas. Mais vient de temps en temps j'ai déposé quatre mains courantes, est-il possible de changer la serrure sans l'intervention d'un huissier ou de la police? merci pour votre réponse urgente

Par **Marine90**, le **02/04/2015** à **15:54**

Bonjour,
Si vous êtes propriétaire et qu'aucun contrat de location n'a été établi, bien évidemment vous pouvez changer vos serrures, c'est votre maison, pas celle de votre fils.
Cordialement.